

*La Grande Course du Grand Paris Express,  
Lyon Urban Trail,  
SaintéLyon,  
Marathon de Nantes,  
Dokeop*

Hôtel de Matignon  
M. le Premier Ministre, Jean CASTEX  
57 rue de Varenne  
75700 PARIS

Objet : Un plan d'urgence pour sauver nos événements sportifs

Monsieur le Premier Ministre,

En Mars 2019, le premier rassemblement annulé fut le semi-marathon de Paris, premier d'une longue liste d'annulations de nos événements sportifs de masse. Depuis la plupart de ces rendez-vous (épreuves de running, cyclotourisme, triathlons...) ont été annulés. Certains, comme le semi-marathon de Paris, à quelques jours seulement de l'échéance, engrangeant des pertes irrécupérables conséquentes pour les finances de nos entreprises.

Si les sports professionnels ont pu reprendre, les événements sportifs de masse destinés au grand public sont toujours en attente de pouvoir être organisés.

A ce jour, nous sommes l'un des seuls secteurs fermés depuis mars.  
Les événements sportifs de masse, c'est plus de 10.000 événements annuels pour plus de 5 millions de participants ! Mais ce sont surtout des milliers d'associations et TPE, ainsi que des milliers d'emplois.

Depuis mars, l'Etat a mis en place un grand nombre d'aides (chômage partiel, fonds de solidarité, PGE...) permettant de maintenir les emplois dans nos PME. Malgré tout, nous sommes très inquiets de l'avenir de nos événements de masse à moyen terme. Tout un pan du monde du sport risque de disparaître et de ne pas se relever.

Organiser ce type de manifestations demande des mois de préparation et de disposer d'une trésorerie confortable avant de commencer à engranger des recettes. Les PGE qui nous ont été octroyés nous permettent aujourd'hui de payer nos charges fixes. Au moment de la reprise, ils seront déjà bien entamés, les prêts devront être remboursés et permettront, nous l'espérons, de payer nos salariés avant de toucher les premières recettes.

Chaque année, nos événements garantissent des millions d'euros de retombées économiques locales. Demain, si une majorité d'entre eux s'arrêtent, non seulement, ils ne permettront plus ce rayonnement territorial, mais ils ne pourront plus être vecteur d'intégration et de cohésion sociale.

Les organisateurs, associations ou petites structures privées, souffrent énormément et n'ont aucune perspective de reprise avant des mois. Notre secteur d'activité nous semble avoir été oublié des mesures annoncées le 17 novembre dernier. En effet, nous espérons être inclus au fonds de compensation de

billetterie, or, il apparait que celui-ci est réservé au sport professionnel et nous sommes aujourd'hui dans l'impasse.

Alors qu'un événement sportif demande plusieurs mois de préparation et d'organisation, nous ne savons pas quand nous pourrons reprendre notre activité et aucune aide spécifique ne vient assurer notre pérennité économique. Plusieurs milliers d'emplois sont aujourd'hui en jeu.

Pour toutes ces raisons, nous avons lancé, fin novembre, un appel aux professionnels de la filière pour vous alerter des difficultés auxquelles nos entreprises vont être confrontées dans les prochaines semaines. En un peu plus de 15 jours, 913 organisateurs et prestataires ont signé la pétition mise en ligne (pétition et liste des signataires jointes à ce courrier). .

Nous sommes conscients des enjeux sanitaires actuels. Nous souhaitons pour autant être entendus et évoquer avec vous des mesures économiques que nous sollicitons :

- un fond de compensation de billetterie pour nos événements annulés en 2020 (aujourd'hui réservé aux GESI et sport professionnel),
- un abaissement du taux de TVA sur les droits d'inscriptions de nos événements futurs afin de nous permettre de redresser la situation économique de nos entreprises dans les années à venir, à l'instar des événements culturels, des rencontres sportives ou des inscriptions à un congrès qui bénéficient d'une TVA réduite,
- une réduction, voire une exonération, des charges sociales jusqu'à fin 2021,
- un crédit d'impôt pour les sponsors privés de nos manifestations pour les inciter à continuer de nous soutenir malgré le contexte économique compliqué,
- un crédit d'impôt (équivalent à la Loi Coluche) pour les sportifs s'inscrivant à une compétition ou souscrivant une licence fédérale, déduction fiscale valable sur l'impôt sur le revenu,

Nous vous remercions pour la considération que vous porterez à notre sollicitation. Nous répondrons avec plaisir à votre convocation pour discuter des difficultés de notre secteur et offrir un avenir au sport français à l'approche des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Les organisateurs d'événements sportifs,  
La Grande Course du Grand Paris Express, Lyon Urban Trail, SaintéLyon, Marathon de Nantes, Dokeop

*Courrier envoyé en copie à :*

- *Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports,*
- *Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance*
- *Roxana MARACINEANU, Ministre déléguée chargée des Sports,*
- *Alain GRISSET, Ministre délégué chargé des PME,*
- *Michel SAVIN, Président du groupe « Pratiques sportives et grands évènements sportifs » au Sénat*